

LE MONUMENT JUIF D'EPOQUE ROMANE DE ROUEN: CE QUE NOUS ENSEIGNENT LES GRAFFITI

Colette Sirat

En 1976, fut découvert un bâtiment d'époque romane dans la cour du palais de justice de Rouen. Deux campagnes de fouilles (1976 et 1977) furent complétées en 1980 par la fouille du sous-sol de la cave et la mise au jour d'un puits antérieur à la cave proprement dite.¹ Que ce monument ait servi à la communauté juive ne fit pas de doute dès que l'on eut trouvé des graffiti hébreux. Cependant, la destination de ce monument a donné lieu à d'intenses controverses.

Reprenons brièvement la description du monument: il est rectangulaire et mesure à l'extérieur 14,14 m de long pour 9,46 m de large (illustration 1 a + b).

Primitivement, le bâtiment comportait deux niveaux, une salle basse et (au moins) un étage. L'étage inférieur était probablement encavé. En effet, les murs sont conservés extérieurement sur une hauteur de 2,17 m et intérieurement sur une hauteur de 4,10 m: il y avait donc une dénivellation de près de 2 m entre le niveau du sol extérieur, contemporain de la construction de l'édifice, et le niveau du sol primitif à l'intérieur.

* Cette étude avait été faite durant les conférences de l'École Pratique des Hautes Études de l'année 1983/1984. Avec les étudiants de la conférence, je m'étais rendue à Rouen afin de vérifier sur place l'hypothèse exposée ici (Sirat 1983-85, p. 85).

Depuis cette date, les graffiti sont devenus beaucoup moins lisibles *in situ*. Fort heureusement, les moulages qui furent exécutés à l'époque sont en excellent état et toutes les lectures faites il y a dix ans ont été reprises, vérifiées et, le cas échéant, complétées d'après les plâtres. Je ne saurais assez remercier Madame Halbout-Bertin de son aide aussi parfaite qu'efficace: c'est elle qui nous a communiqué tous les renseignements dont nous avons besoin, les photographies et les moulages. J'aimerais aussi exprimer ma reconnaissance à Madame Eliane Roos qui a exécuté l'illustration 1b, l'illustration 5 et m'a communiqué plusieurs articles

1 Pour tout ce qui concerne l'archéologie du lieu, je citerai l'article de Dominique Halbout-Berlin (1984).

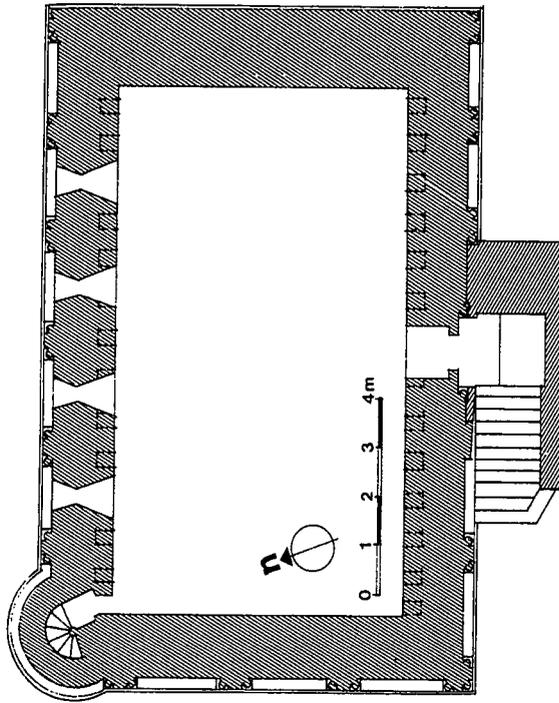


Illustration 1a. Plan du monument par Gauthiez

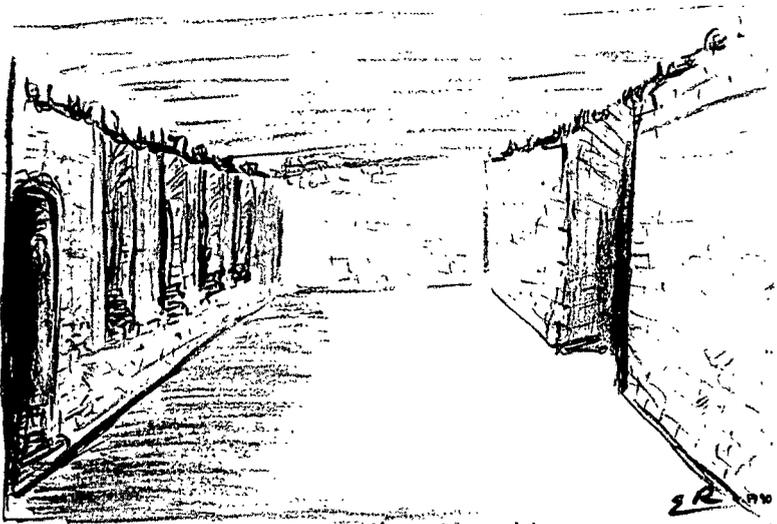


Illustration 1b. Dessin du monument par Eliane Roos

Le passage d'un étage à l'autre s'effectuait par un petit escalier à vis dont neuf marches subsistent, l'escalier étant logé dans une tourelle à l'angle nord-ouest de l'édifice. Au bas de l'escalier, on accédait à la salle basse par une petite porte voûtée en plein cintre, haute de 1,90 m et large de 0,48 m. Intérieurement la voûte de la porte semble avoir été bûchée, comme si l'on avait voulu effacer une inscription ou un décor.

A l'intérieur du bâtiment, à la cote — 1,60 m, on voit encore dans les murs nord et sud les trous d'encastrement des quatorze solives qui supportaient le plancher de l'étage. Ces trous mesurent en moyenne 0,35 m × 0,27 m, et sont espacés de 0,48m à 0,50m (Halbout-Berlin 1984: 85).

En 1977, le lavage à l'eau des parois internes des murs a permis de découvrir de nombreux graffiti, des dessins et des signes divers, en particulier des signes de maçons. On dénombre au total 3 graffiti latins écrits par les maçons ou postérieurs à l'occupation du monument par les Juifs, 4 dessins, 7 signes de maçons et 16 graffiti hébreux qui confirment l'origine juive du monument. A une exception près, tous les graffiti hébreux sont situés à l'intérieur du monument (Halbout-Berlin 1984: 86).

Comme le note Madame Halbout-Berlin, la décoration est uniquement extérieure et, à l'intérieur, seuls les graffiti peuvent nous donner une idée de ce que fut l'utilisation du monument, ou, pour être plus exact, de la grande salle basse du monument.

Dans les hypothèses qui ont été faites à ce propos, il me paraît qu'on a confondu deux points très différents: celui de la construction et celui de l'utilisation. L'idée qu'il s'agit là "d'une demeure civile" convient parfaitement à la construction elle-même comme l'avait remarqué M. De Bouard en 1982. Le plan rectangulaire ressemble à ceux des "halles à étage qui étaient, au XII^e siècle, un modèle courant de l'architecture anglo-normande. Même plan rectangulaire, même éclairage parcimonieux de l'étage bas, même absence de cheminée murale à ce niveau, même type d'escalier en colimaçon, même solivage portant le plancher à l'étage."

Par ailleurs, on peut songer aussi à la demeure d'un riche Juif, tel ce Rabbi Josce qui possédait au XII^e siècle une maison à Rouen et une autre à Londres (Halbout-Berlin 1984: 103). Ou encore, ajouterai-je, le

bâtiment surnommé Moysé Hall qu'on voit à Bury St Edmunds (Jacobs 1887).

Il reste à expliquer la présence des graffiti. Ici M. de Bouard distingue bâtiments civils et bâtiments communautaires remarquant que les communautés juives médiévales possédaient d'autres bâtiments communautaires que la synagogue et l'école; le bâtiment en question pouvant être l'un d'eux.

Or, comme l'a remarqué ensuite M. de Bouard cette distinction n'est pas absolue: certes, il y avait des bâtiments communautaires mais rien ne prouve qu'un bâtiment civil ne fut pas utilisé comme synagogue ni comme école. Ce serait plutôt le contraire: les maîtres faisaient bien souvent la classe dans leur logement (où ils hébergaient aussi les élèves) et bien des grands bourgeois ont fondé des synagogues dans leurs propres maisons. Nous le savons par des exemples venus d'Espagne mais la chose semble évidente d'après la mentalité médiévale qui ressort des textes (voir par exemple Ariès et Duby 1985).

La présence des graffiti montre que la salle basse fut utilisée comme école ou comme synagogue. L'hypothèse de "l'Académie talmudique" a été vivement soutenue par Norman Golb.² C'est aussi le parti que prend M. de Bouard; en effet, il remarque que l'étage bas, mal éclairé est manifestement subalterne et ne conviendrait pas à une synagogue. Il conclut: "on ne peut imaginer que la Salle de prière commune ait été installée au niveau le plus médiocre" (de Bouard 1976; 1980). L.R. Desalle ajoute un argument supplémentaire se basant sur un document de 1363 mentionnant "l'escole as juys" (Desalle 1984).

L'hypothèse de la synagogue a été soutenue par Bernhard Blumenkranz et Gérard Nahon (1984). J'avoue ne pas les trouver contradictoires: on enseignait dans les synagogues et les graffiti montrent que nonobstant les réserves de M. de Bouard la salle basse a été utilisée comme synagogue, comme on va le voir.

Notons d'abord que ni le mur est ni le mur ouest ne portent d'inscription. Il est clair que ces murs étaient en couverts de meubles ou de tentures. Le meuble le plus probable à l'est serait une armoire de la Tora et à l'ouest, on peut supposer qu'une tenture lui faisait face. Les fidèles faisaient face à l'est, puisqu'on ne tournait pas le dos à la Tora.

2 Avant même la découverte du monument, N. Golb avait signalé l'importance culturelle de la communauté de Rouen (Golb 1976; 1985.). N. Golb est partisan d'une Académie talmudique et il a développé ses idées dans plusieurs articles (Golb 1981; 1986a; 1986b; 1989a; 1989b).

Commençons par regarder un à un ces graffiti avant de les replacer sur les deux murs de la salle.³ Tous n'ont pas pu être déchiffrés en entier, je n'utiliserai que ceux dont la lecture est certaine (ou la partie certaine),⁴ en commençant par ceux du mur sud: ils sont au nombre de 14:

Mur sud, est de la porte principale

- n° 8: Mur sud, est porte 2^o assise, 7^o pierre 45 cm du sol
- n° 9: Mur sud, est porte 6^o assise, 5^o pierre 120 cm du sol
- n° 10: Mur sud, est porte 7^o assise, 5^o pierre (n'existe pas)
- n° 11: Mur sud, est porte 7^o assise, 6^o pierre 150 cm du sol
- n° 12: Mur sud, est porte 9^o assise, 5^o pierre 185 cm du sol
- n° 13: Mur sud, est porte 5^o assise, 5^o pierre 96 cm du sol
- n° 14: Mur sud, est porte 7^o assise, 4^o pierre 150 cm du sol

Mur sud, ouest de la porte principale

- n° 17: Mur sud, ouest porte 4^o assise, 1^o pierre 80 cm du sol
- n° 18: Mur sud, ouest porte 5^o assise, 1^o pierre 100 cm du sol
- n° 19: Mur sud, ouest porte 5^o assise, 2^o pierre 100 cm du sol
- n° 20: Mur sud, ouest porte 8^o assise, 9^o pierre 160 cm du sol
- n° 21: Mur sud, ouest porte 7^o assise, 9^o pierre 145 cm du sol
- n° 22: Mur sud, ouest porte 4^o assise, 11^o pierre 77 cm du sol
deux graffiti distincts
- n° 23: Mur sud, ouest porte 5^o assise, 11^o pierre 98 cm du sol

N° 18: écrits sur la même pierre, à 45 cm du sol, on lit deux noms "Jacob fils de Rabbi Raphaël" et "Isaac". Ils ne paraissent pas être de la même main. Etant donné leur hauteur, ils n'ont pu être tracés que par des personnes de petite taille ou par des enfants assis à même le sol ou allongés par terre.

Parmi les 13 graffiti restants, seuls deux donnent l'impression d'avoir été écrits par la même personne (n° 20 et 21). Tous les autres semblent bien être de mains différentes et 12 sont clairement lisibles; ils peuvent être classés en six groupes: n° 19; 11 et 22; 9 et 12; 23; 18; 20, 21, 22, 17 et 13. Ils ont été tracés par des personnes debout, assises ou rehaussées: ils sont en effet à des hauteurs qui varient entre 96 cm et 1,85 m. La hauteur de 96 cm est grossièrement la hauteur à laquelle se trouvera une personne d'1,60 m assise sur un tabouret d'une hauteur de 40 cm, ou encore un enfant mesurant 1,20 m environ. Les graffiti écrits à une hauteur de 1,50

3 Pour plus de clarté, je garde ici la numérotation donnée par Mme Halbout-Bertin durant l'étude archéologique.

4 La plus grande partie avait déjà été lue par B. Blumenkranz et G. Nahon (1984) et N. Golb (1985), mais ce qui est donné ici en diffère sur les points importants.

m n'ont pu l'être que par une personne debout ou par un enfant monté sur un banc ou un tabouret. Le graffiti tracé à une hauteur de 1,85 m n'a pu l'être que par une personne debout sur un banc, un tabouret ou assise sur les épaules d'un condisciple.

Ils se répartissent sur trois panneaux comme on le voit dans l'illustration 3.

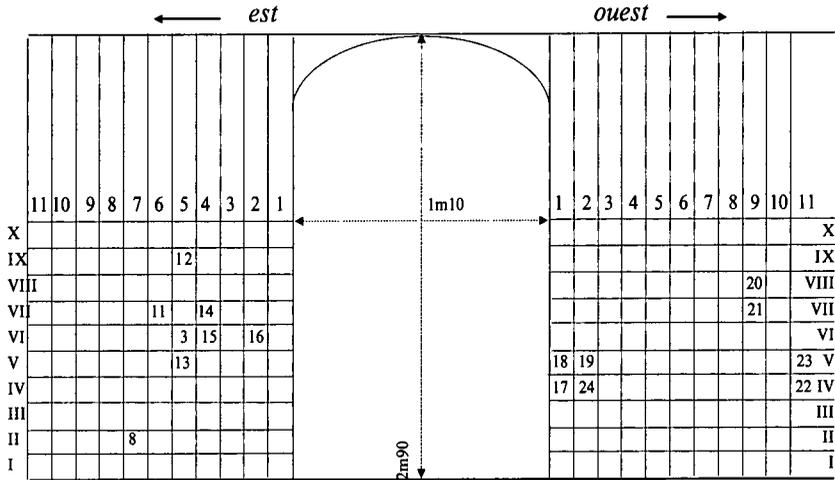


Illustration 2. Repartition des graffiti

Ces 13 graffiti répètent en partie des vers rimés que le n° 19 nous présente de la manière la plus complète (illustration 3): il y a cinq lignes:

ligne 1. n'a pas pu être déchiffrée

ligne 2. הבית הזה

ha-bayit ha-zeh

ligne 3. יהיה עלין

yihye elyon

ligne 4. עד ירחם צור ציון

ad yerahem zur ziyon

ligne 5. ין

yon

Les 11 autres graffiti répètent une partie ou un mot de ces vers:

1 (n°19)

הבית הזה יהיה עלין עד ירחם צור ציון

2 (n°11 et 22)

והבית הזה היה עלין

3 (n°9 et 12)

הבית

4 (n°23)

הבית

5 (n°18)

היה

6 (n°13, 17, 20, 22, 23)

עלין

Ces vers utilisent le verset I Rois IX, 8 et font évidemment allusion au Temple, c'est-à-dire à la synagogue: "Cette Maison [ou et cette Maison] sera suprême, jusqu'à ce que [Dieu] le Rocher de Sion prenne en pitié ..." (Un autre vers se terminant en "yon"). Il est impossible d'évoquer ici le hasard.

L'hypothèse de la saturation visuelle est la seule plausible: le verset n'était pas d'une lecture courante mais les vers rimés qui le contenaient convenaient parfaitement à la décoration d'une synagogue.

Certes, nous n'avons, pour point de comparaison, que des synagogues espagnoles⁵ mais elles sont nombreuses: versets et prières s'étaient sur les murs en grandes lettres facilement lisibles pour les fidèles (illustration 4). On peut aussi mentionner le panneau de bois inscrit qui se trouvait dans la Gueniza du Caire, après avoir décoré la synagogue Ibn Ezra.⁶

Regardons la salle de Rouen en son entier: les personnages qui se tenaient près du mur sud faisaient face au mur est lequel se trouvait éclairé par les fenêtres du mur nord. On peut supposer que ces vers couraient autour du mur, probablement sur le mur est et qu'ils étaient clairement visibles aux fidèles groupés autour de la porte principale.

Ils n'étaient probablement pas gravés sur la pierre car ce qui est resté des murs est et ouest exclut cette hypothèse: sur ces deux murs, nous n'avons que des marques de maçon et aucun graffiti. Ils étaient donc vraisemblablement occupés par des meubles, ou masqués par des tapisseries. Les vers en question pouvaient être creusés dans le bois ou brodés sur tissu (illustration 5).

On peut même dire de cette inscription qu'elle était probablement disposée sur une ligne, en frise, donc disposée comme une décoration courant sur le mur et non comme un panneau disposé en lignes horizontales. En effet, seul un graffiti donne cinq vers, les autres graffiti donnent des fragments de la première partie, celle que l'on voyait probablement le mieux. Si l'inscription avait été écrite sur deux lignes, ç'eût été la plus basse, celle qui était la plus proche des yeux et la mieux éclairée (rappelons que les fenêtres partent du sol) qui aurait été le plus souvent copiée, ce qui n'est pas le cas: on doit donc supposer que le vers "et cette maison sera suprême" était le mieux éclairé et le plus lisible; le début et la suite l'étaient un peu moins.

5 Rien n'est demeuré de la décoration intérieure des synagogues de zone ashkénaze, cf. R. Krautheimer (1927; 1994) lequel ne traite que des synagogues de zone ashkénaze. Sur les synagogues espagnoles, cf. Cantera Burgos (1955).

6 Il paraît être du XIII^{ème} siècle. On en trouve la photographie dans Wigoder (1972).

Illustration 4. Inscription courant autour du mur de El Tránsito

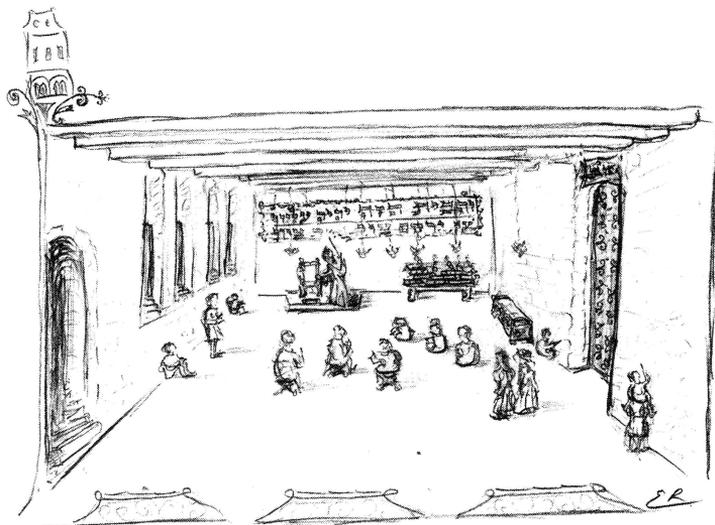
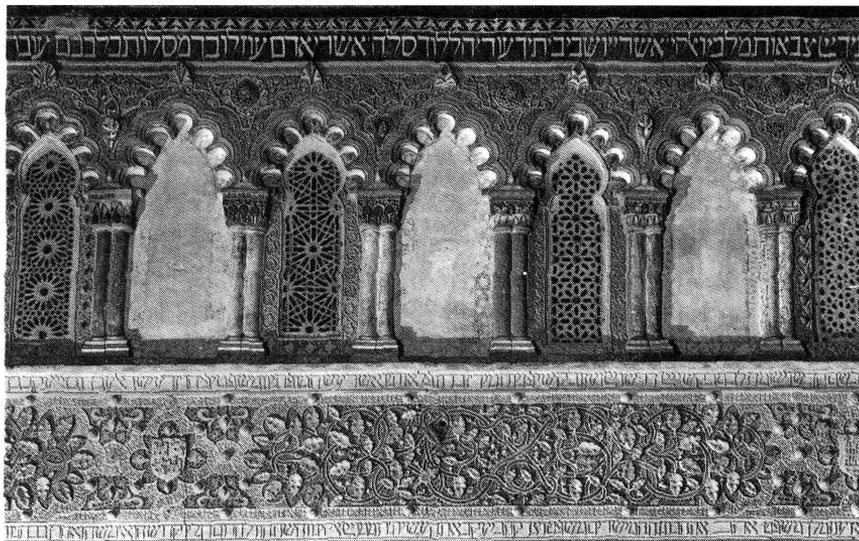


Illustration 5. Reconstitution des personnages à l'intérieur du monument
(Eliane Roos)

Les deux graffiti écrits sur le mur nord évoquent au contraire une inscription écrite sur deux lignes au moins. Le n° 3 est particulièrement intéressant car nous n'avons pas des mots hébreux mais des fragments de

mots disposés l'un sous l'autre en deux lignes, partie d'une inscription qui, vraisemblablement, faisait face aux fenêtres et se trouvait au-dessus de la porte et qu'ont copiée nos deux auteurs. Le graffiti était donc disposé en lignes. C'était peut-être les versets d'Isaïe LXI, 9-10:

“Aussi leur postérité sera remarquée parmi les nations et leurs descendants parmi les peuples. Tous ceux qui les verront les reconnaîtront pour une race que Dieu a bénie. Je veux me réjouir pleinement en l'Éternel car mon âme se délecte en mon Dieu...”

Le graffiti n 4, lui aussi sur le mur nord, peut fort bien faire allusion à l'existence continuelle et suprême de cette synagogue, jusqu'à l'arrivée du Messie car elle dit: *חזי קיים* “quelle soit solide”, c'est-à-dire ferme et bien établie.

Il se pourrait que les versets recopiés au mur nord aient été gravés sur la pierre car au-dessus de la porte, les pierres manquent.

Les considérations qui précèdent excluent-elles l'hypothèse de l'école: petite école ou académie talmudique? Aucunement; elle l'affermissent au contraire car il est peu probable que ces graffiti aient été tracés lors de l'office synagogal: les adultes, même lorsqu'ils s'ennuient à la synagogue, ne sortent pas un clou de leur poche pour faire l'équivalent des modernes gribouillages. Lorsqu'ils sont en classe, les enfants et les jeunes gens sont, au contraire, enclins à le faire, d'autant plus que les étudiants médiévaux avaient en main l'instrument adéquat: le style de métal avec lequel ils écrivaient sur leurs tablettes cirées. Ce matériel d'école a été en usage jusqu'à la fin du Moyen Age et il ne fait pas de doute qu'à Rouen comme dans tout monde occidental, écolier ou étudiant portait à sa ceinture les inévitables tablettes et leur style de fer. La hauteur des graffiti convient aussi parfaitement que l'attitude psychologique et l'ennui inévitable lors de longues séances d'étude durant lesquelles les étudiants devaient assez souvent se retrouver seuls.

Les mains, nous l'avons dit, paraissent (à part le n° 20 et 21) toutes différents: le monument a été utilisé durant deux siècles environ (de la fin du XI^{ème} au début du XIV^{ème} siècle), les inscriptions sont demeurées à leur place et ont, si l'on peut dire, inspiré des étudiants durant plusieurs générations.

“Et cette maison sera suprême, jusqu'à ce que [Dieu] le Rocher prenne en pitié Tsion.”

REFERENCES

- Ariès, P. et G. Duby
 1985 *L'Histoire de la vie privée*, 5 vol. Paris.
- Blumenkranz, B. et G. Nahon
 1984 "L'école aux Juifs" de Rouen, une nouvelle pièce au dossier. *Etudes normandes* 4: 81–83.
- de Bouard, M.
 1976 Un ensemble synagogaal à Rouen. *Compte-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres*: 643–687.
 1980 La synagogue de Rouen (environ 1100). Dans: *Art et Archéologie des Juifs en France médiévale*, 277–303. Toulouse.
- Cantera Burgos, F.
 1955 *Sinagogas españolas con especial estudio de la de Cordoba y la Toledana de El Transito*. Madrid.
- Desalle, L.R.
 1984 Le monument juif de Rouen, synagogue ou académie talmudique? Réflexions sur une controverse. *Etudes normandes* 4: 27–33.
- Golb, N.
 1976 תולדות היהודים בעיר רואן בימי הביניים. תל-אביב.
 (*L'histoire des Juifs en Rouen au Moyen Age*)
 1985 *Les Juifs de Rouen au Moyen Age, Portrait d'une culture oubliée*. Rouen.
 1981 Nature et destination du monument hébraïque découvert à Rouen. *PAAJR* 48: 101–182.
 1986a Addendum: "Nature et Destination du monument hébraïque découvert à Rouen". *PAAJR* 53: 71–90.
 1986b Les monuments hébraïques de Rouen; nouvelles observations sur des vestiges de la période anglo-normande. *Etudes normandes* 3: 61–88.
 1989a Les Juifs de Rouen, une note critique. *Revue historique* 571: 135–153.

- 1989b Rouen au Moyen Age; remarques sur sa nomenclature hébraïque. *Revue de l'Histoire des Religions* 206: 283–290.
- Halbout-Berlin, D.
1984 Le monument juif de l'époque romane du Palais de justice de Rouen. *Archéologie médiévale* XIV: 77–125.
- Jacobs, J.
1887 *The Jews of Angevin England*. Oxford.
- Krautheimer, R.
1927 *Mittelalterliche Synagogen*. Berlin. (Traduit en hébreu en 1994: בתִּיכְנֶסֶת בִּימֵי הַבְּנִיִּים, ירוּשָׁלַיִם).
- Sirat, C.
1983–85 Rapport sur les conférences de paléographie hébraïque médiévale. *Livret de la IVe section de l'EPHE*, III.
- Wigoder, G. (ed.)
1972 *Jewish Art and Civilization*, vol. I. Jerusalem, New York.

Yuval

STUDIES OF THE JEWISH MUSIC RESEARCH CENTRE

Volume VII

STUDIES IN HONOUR OF ISRAEL ADLER

Edited by

ELIYAHU SCHLEIFER and EDWIN SEROUSSI

Jerusalem 2002

The Hebrew University Magnes Press, Jerusalem